

Fonds social européen

2022-2027

"LA LETTRE"

THÈME #2
HANDICAP

EDITO



L'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap reste l'une de nos grandes priorités.

Elle nécessite des réponses structurées et dynamiques.

De l'école à la formation tout au long de la vie, de la recherche au maintien dans l'emploi, de l'emploi protégé au milieu ordinaire, l'accompagnement des handicaps, visibles ou non, nous engage et requiert une adaptation de nos réponses aux

besoins des publics.

Des dispositifs y contribuent déjà (soutien au recrutement et maintien dans l'emploi, emploi accompagné, mise en place de référents handicap, aide à l'embauche, aide à l'apprentissage), tout comme le PRITH qui participe à la fédération des acteurs.

Au plan régional, nous devons aller plus loin et je souhaite que la prise en compte du handicap puisse s'ancrer durablement.

Aussi, il convient de poursuivre et d'amplifier notre action en s'appuyant sur l'expertise des

réseaux et sur l'ensemble des leviers. La mobilisation des acteurs des territoires doit permettre l'émergence de passerelles entre le milieu du handicap et de l'entreprise.

La déclinaison de la nouvelle programmation du « FSE + » est une réelle opportunité, c'est pourquoi un appel à projets spécifique sera lancé en Bretagne.

Il doit permettre de consolider les actions déjà engagées, de diversifier ou d'intensifier les réponses adaptées aux personnes en situation de handicap.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Véronique Descacq

Directrice régionale de la DREETS Bretagne

Bilan FSE 2014-2020



L'essentiel des projets soutenus concerne l'accompagnement de parcours d'inclusion au travers notamment d'actions de levées des freins périphériques.

Par ailleurs, dans l'objectif d'inscrire les personnes en situation de handicap dans une dynamique d'insertion, le FSE a également financé des projets de développement de parcours

du milieu protégé vers le milieu ordinaire.

Chiffres clés



2 M€ de FSE



20 opérations représentant
5 projets



2275
bénéficiaires

Un bilan de la prise en compte des personnes en situation de handicap, accompagnées dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds social européen géré par l'Etat, a été réalisé au niveau national :

<http://www.fse.gouv.fr/decryptages/place-et-parcours-des-personnes-en-situation-de-handicap-dans-les-projets-soutenus-par-le-fse>

Zoom...

Un guichet unique de proximité pour une offre de service intégrée

Le projet « CAP JEUNE » est porté par l'Association Départementale pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées en Ile-et-Vilaine (ADIPH 35) en partenariat avec les missions locales de Rennes et Saint Malo. Il vise à renforcer l'articulation et la coordination des actions et dispositifs d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap.

Cette action propose aux jeunes un guichet unique de proximité qui permet une offre de service intégrée portée par Cap emploi (expertise handicap et la Mission locale 'expertise public jeune). Ce mode d'organisation permet, en outre, de favoriser l'interconnaissance et l'échange de pratiques entre les deux structures.

La mise en commun des réseaux et expertises spécifiques à chaque structure contribue à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes concernés, notamment les jeunes en situation de handicap cognitif.

Elle a permis d'accompagner 200 personnes.

Pour en savoir plus :

- <https://www.capemploi35.fr/dispositif-cap-jeune-2/>

- <https://www.touteurope.eu/l-europe-en-region/en-metropole-et-dans-les-outre-mer-leurope-soutient-linsertion-professionnelle-des-jeunes>

Stratégie 2022-2027

En Bretagne la nouvelle [programmation du FSE+](#) permettra la poursuite, l'amplification et la diversification des réponses apportées aux personnes en situation de handicap mais aussi l'accompagnement des organisations territoriales et des projets collaboratifs.

Un appel à projets régional adapté aux enjeux du handicap

Un appel à projets sera prochainement publié. Il ouvrira des opportunités de financement sur les thématiques suivantes :

Aide aux diagnostics

- Diagnostic du handicap (psychique,...) : affiner les diagnostics pour mieux orienter et mieux accompagner les publics en recherche d'emploi ou en emploi

Levée des freins

- Accompagnement et soutien à la mobilité
- Accompagnement à l'accès au logement
- Accès aux droits

Accompagnement des trajectoires d'insertion

- Développement de la fonction de conseiller en insertion professionnelle (mutualisation de

poste entre les différents acteurs par exemple...)

- Développement de la fonction de chargé d'inclusion pour l'accompagnement des jeunes à la sortie des IME
- Développement d'un dispositif d'accompagnement à la sortie des entreprises adaptées
- Renforcement de la fonction de suivi des parcours
- Coaching dans les ESAT avec accompagnement de séquences alternées « Entreprise/ESAT »,
- Coordination des acteurs de l'accompagnement
- Animation territoriale
- Ingénierie de projets et de parcours

Accès à l'entreprise et à l'alternance

- Développement de l'apprentissage
- Accompagnement des CFA et des OPCO dans la phase de diagnostic et de prise en charge de personnes en situation de handicap
- Structuration et/ou consolidation de réseaux de référents handicap en entreprises

Appui aux réseaux

- Essaimage de projets innovants
- Animation/mutualisation de réseaux territoriaux

Prochaines étapes...

Des webinaires départementaux seront organisés. Ils permettront la présentation détaillée du nouveau programme et des appels à projets.

Vous avez un projet ?

Afin de faciliter vos démarches et la concrétisation de vos projets, le service FSE de la DREETS Bretagne vous propose dès à présent des rendez-vous d'appui/conseil.

Côtes d'Armor :

Mme Bénédicte DAOUDAL | 02 99 12 21 86 | benedicte.daoudal@dreets.gouv.fr

Finistère :

M. Clément EVANNO | 02 99 12 22 49 | clement.evanno@dreets.gouv.fr

Ille-et-Vilaine :

Mme Isabelle de ROTALIER | 02 99 12 22 57 | isabelle.de-rotalier-guillou@dreets.gouv.fr

Morbihan :

Mme Zénaïde PERON | 02 99 12 21 54 | zenaide.peron@dreets.gouv.fr

Projets régionaux :

Mme Emilie BAH | 02 99 12 22 06 | emilie.bah@dreets.gouv.fr